

Le 12 mars 2025

---

## À TOUS LES PRÉSIDENT(E)S ET SECRÉTAIRES-ARCHIVISTES DES SECTIONS LOCALES D'UNIFOR-QUÉBEC

---

La présente communication fait suite à la résolution concernant les jeunes travailleuses et travailleurs adoptée au Conseil québécois en 2015 et qui concerne une façon d'intégrer des jeunes dans notre structure syndicale.

Elle poursuit aussi directement la recommandation no 4 du rapport du directeur québécois lors du Conseil québécois du 27 au 29 novembre 2015, qui se lit ainsi : « *Que les sections locales s'engagent à encourager l'implication des jeunes dans les activités au sein de leur structure de même que dans celles du national* ».

**L'initiative de participation au Conseil québécois d'Unifor** reprend les grandes lignes d'un programme qui existait à l'époque dans l'une de nos deux anciennes organisations et qui permettait de faire participer aux congrès des travailleuses et travailleurs de moins de 35 ans, afin de les initier au monde syndical et à ses méthodes de fonctionnement démocratique. Ce programme s'adresse essentiellement à des travailleuses et travailleurs qui sont en train de découvrir ou qui veulent s'impliquer dans le monde syndical et favoriser leur participation à notre instance, soit le Conseil québécois d'Unifor.

Deux (2) membres d'Unifor seront sélectionnés par l'exécutif du Comité des jeunes au travail parmi les candidatures reçues. Ces deux personnes verront leurs **dépenses couvertes** (libération si nécessaire) par le Conseil québécois et se verront attribuer le **rôle de délégué-e spécial-e** au Conseil.

- **Comment faire?**

Nous vous invitons à recommander la participation de jeunes via un texte, une vidéo ou tout autre moyen qui permettra de mettre en valeur la candidature de votre confrère ou consœur. Nous aimerions que vous nous expliquiez pourquoi vous recommandez cette personne, par exemple : pour son implication politique, sociale, syndicale sur le plancher, environnementale, pour ses valeurs, ses actions, etc. **Vous pouvez recommander tout membre d'Unifor de moins de 35 ans, vous-même inclusivement.**

.../2

- **Règlements**

Vous devez envoyer votre inscription **au plus tard le 1<sup>er</sup> avril** à l'adresse courriel [jeunes.au.travail.2023@outlook.com](mailto:jeunes.au.travail.2023@outlook.com). Les personnes sélectionnées par le comité exécutif du comité des jeunes peuvent participer une seule fois à l'initiative de participation au Conseil québécois d'Unifor. Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront contactées. Votre inscription doit contenir le nom du membre, son âge, sa section locale et son unité, ainsi que ses coordonnées pour être contacté.e.

Ce programme a toujours eu un apport positif dans les sections locales dont les membres furent sélectionnés. Ne ratez pas votre chance de préparer votre relève! Nous vous invitons fortement à partager cette communication dans vos assemblées générales, vos lieux de travail et sur les réseaux sociaux, afin d'assurer un maximum de candidatures.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec François Sarrazin, président du comité, au 438 880-5225.

Solidairement,



**Daniel Cloutier**  
Directeur québécois  
d'Unifor



**Sophie Albert**  
Présidente du Conseil  
québécois d'Unifor



**François Sarrazin**  
Président du comité des  
jeunes travailleuses et  
travailleurs

/mo : sepb343

c.c. Comité exécutif du Conseil québécois  
Équipe de direction  
Représentantes et représentants nationaux  
Président du Conseil québécois des retraités et retraitées